

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2016**

La Conseil Municipal se prononce favorablement sur le compte-rendu de la réunion du 26 février 2016.

### **Vote des documents budgétaires hors budget principal**

- CCAS Puymangou : Vote du compte administratif 2015
- CCAS Saint-Aulaye : Vote du compte administratif 2015
- Lotissement « Route de la Double » : vote du compte administratif 2015 - approbation du compte de gestion 2015 - vote du budget primitif 2016
- Centrale hydro-électrique : vote du compte administratif 2015 - approbation du compte de gestion 2015 - affectation du résultat 2015 - vote du budget primitif 2016
- Camping : vote du compte administratif 2015 - approbation du compte de gestion 2015 - affectation du résultat 2015 - vote du budget primitif 2016
- Locations communales : vote du compte administratif 2015 - approbation du compte de gestion 2015 - affectation du résultat 2015 - vote du budget primitif 2016
- Assainissement collectif : vote du compte administratif 2015 - approbation du compte de gestion 2015 - affectation du résultat 2015 - vote du budget primitif 2016

Tous les documents ont été votés à l'unanimité. Vous êtes déjà en possession des budgets envoyés avec la note de synthèse.

### **Travaux neufs d'éclairage public**

Lotissement « Route de la Double » : il s'agit d'une extension-solution LED dont l'estimation prévisionnelle des travaux s'élève à 15 249,14 € HT. Le Syndicat des Energies de la Dordogne prend en charge 30% de la dépense nette HT soit 4 574,74 €.

Parc de l'Hôtel de Ville : il s'agit d'une extension-solution LED dont l'estimation prévisionnelle des travaux s'élève à 9 916,17 € HT. Le Syndicat des Energies de la Dordogne prend en charge 30% de la dépense nette HT soit 2 974,85 €.

Le Conseil donne son accord.

### **Remise en état de la déviation Poids-Lourds**

Suite à la rencontre du 18 mars avec Madame GEROUT Sandrine de l'Unité d'Aménagement de Ribérac, 3 possibilités sont envisageables :

- 1- remettre la circulation PL sur la RD 5 dans le sens La Roche Chalais – Ribérac afin de soulager l'itinéraire de déviation qui emprunte la voie communale de la déviation ;
- 2 - remettre en état les voiries communales en purgeant les zones les plus dégradées et assurer ensuite un entretien régulier afin de maintenir « dans la mesure du possible » en état sachant que ces voies ne sont pas structurées pour recevoir un tel trafic ;
- 3 - reprendre l'ancien itinéraire de déviation au sud de la RD5 sur voie communale plus court que celui de la déchetterie mais qui nécessitera des travaux de remise en état et occasionnera une gêne auprès des riverains, cette zone étant plus urbanisée.

Après étude, la solution n° 2 semble la mieux adaptée. Le Conseil se prononce pour cette solution. Une partie des travaux sera réalisée en régie et des devis seront demandés pour les travaux complémentaires.

### **Accueil de Loisirs Sans Hébergement**

Centre de Loisirs Saint-Aulaye-Puymangou-Petites vacances : l'ouverture du Centre de Loisirs pendant les petites vacances ne sera pas reconduite pour les vacances de Pâques compte tenu du peu d'élèves inscrits.

Afin que les familles résidant sur la commune bénéficient du tarif préférentiel à l'Accueil de Loisirs de La Roche Chalais, il est demandé au Conseil de prendre une délibération approuvant la prise en charge de 8 € par demi-journée et 10 € par jour.

Le Conseil donne son accord.

-----  
Prochaine séance du Conseil municipal le jeudi 14 avril 2016